

Les Brèves d'Arcy

Votre lettre d'information municipale

Le Conseil Municipal d'Arcy-sur-Cure
vous remercie de la confiance que vous lui témoignez



De gauche à droite

*Hervé Chevrier, Jean Luc Buré, Sylvie Joublin (Adjointe au Maire),
Olivier Bertrand (Maire), Jean Marc Anière (Adjoint au Maire), Steve Lytton

*Eddy Donabedian, Nadine Engelmann, Evelyne Robert, Carole Petit, Martine Archieri
Le Maire, les Adjoints au Maire et les Conseillers Municipaux sont à votre écoute
Les commissions communales se mettent en place pour œuvrer à la réalisation des projets

La permanence du Maire a lieu en Mairie les Samedis de 10h à 12h

Les Adjoints au Maire les Mardis de 10h à 12h

Nos coordonnées : courriel maire.arcy-sur-cure@orange.fr - téléphone : 03.86.81.91.69

Un nouveau service téléphonique sera mis en place cet été

Natacha Lebigre est notre nouvelle secrétaire de Mairie.

Le personnel communal se compose également de Michel Meunier,
Stéphane Champagnat, José Fuentés, Corinne Bostin et Alena Beaurain.

* **Bonne nouvelle pour la rentrée scolaire 2014/2015** : la Commission Départementale de l'Education Nationale ne supprime pas de poste dans notre RPI (regroupement pédagogique intercommunal). L'organisation scolaire mise en place l'an passé n'est pas remise en cause. L'application de la réforme des rythmes scolaires entrainera cependant quelques changements d'horaires. Notre enseignante Agneta Gaussens et les parents d'élèves ont été concertés. Aurore Cluzel, responsable du service « jeunesse et enfance » de la CCECY (Communauté des communes entre Cure et Yonne) et les animateurs du Centre de Loisirs « Les Filous Futés » à Cravant travaillent à la mise en place de ces nouvelles activités périscolaires (NAP). Un programme d'activités sera proposé aux enfants : science en jeux, initiation au développement durable, citoyens du monde, éducation à la citoyenneté, le vivre ensemble, découverte du patrimoine local, découverte d'un artiste...

* Les jeux d'enfants du camping mis à disposition des Arcyats : La Municipalité a obtenu l'autorisation d'Yves Berthou, gérant du camping, pour que les jeux récemment installés sur le site (moto sur ressort, pont suspendu et portique) soient mis à la disposition des **enfants d'Arcy impérativement accompagnés de leurs parents**. Mr Berthou organisera par ailleurs apéros-concerts, fête de la musique, concours de pétanque et autres manifestations ouvertes à tous.

* Grand bravo à nos jeunes sportifs : pongistes et footballeurs ont obtenu de très bons palmarès qui leur permettent d'accéder à des classements supérieurs. Nous avons la chance d'avoir un réseau associatif dynamique. Félicitons également les entraîneurs qui, sans compter, donnent de leur temps et dispensent leurs conseils avisés.

* Travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif mis en oeuvre par la CCECY : le périmètre concerne la rue de l'Orme (à compter du n°21 et jusqu'à la jonction avec la D606) ses ruelles et impasses associées (notamment impasse du Faite de l'Orme et rue de la croix Benoît). Différentes étapes sont prévues en Mai, Juin et Juillet : envoi d'un courrier d'information accompagné de la plaquette, contact téléphonique et rendez-vous auprès des habitants. Les travaux débuteront en Automne 2014. Pauline Janny est en charge du dossier pour la CCECY, Sylvie Joublin en relais pour la municipalité.

* Les mains vertes de la Mare : Comme chaque année, les mains vertes de l'association La Mare au Lac Sauvain se sont retrouvées le 1^{er} mai sur la place du Lac Sauvain pour entretenir et fleurir les parterres chacun apportant ses plantes, ses outils et sa bonne volonté ! Après 2 heures de travail assidu dans la joie et la bonne humeur, la place avait retrouvé tout son charme et il y régnait un air de fête autour d'un apéritif improvisé. Merci à tous ceux qui oeuvrent au fleurissement de notre Commune.

* La coutume du 1^{er} mai : Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les jeunes hommes célibataires installent des arbres (appelés les mais) contre le mur du domicile des jeunes filles à marier pour les honorer. Cette nuit est une occasion pour les jeunes du village de se retrouver entre eux de faire la fête, de partir en pleine nuit chercher les mais en forêt, de déplacer tous les petits objets que l'on trouve dehors : pots de fleur, poubelles, matériel agricole. À chacun le lendemain de récupérer son bien ! Le 1^{er} mai au matin, chaque fille qui aura trouvé un arbre sur sa façade se doit d'offrir l'apéro aux jeunes hommes pour "arroser" leur mai. Dans notre village une partie de cette coutume perdure. La respecter dans son ensemble lui redonnerait tout son sens. Rendez vous le 1^{er} mai 2015 avec les ' mais ' chez toutes les jeunes filles et une nuit du 30 avril respectueuse des biens de chacun.

* Soyez vigilants : Des vols et tentatives de vols nous ont été signalés. Appeler la Gendarmerie au 03.86.81.50.17 en cas de problème ou pour prévenir de vos départs en vacances.

* Le Bulletin Municipal, version papier, sera seulement distribué à ceux qui en font la demande en Mairie. Il sera mis en ligne mi Juillet sur le site internet www.arcy-sur-cure.fr

PROJET DE FORUM DES ASSOCIATIONS COMMUNALES
REUNION PREVUE LE 27 JUIN 2014
EN PREVISION DE CETTE NOUVELLE ACTION EN SEPTEMBRE